Document de synthèse « santé et migration ».

Cette note de synthèse pourra être complétée par le compte rendu du Conseil d'Administration du 23 Mars 2014 et des restitutions du colloque « santé et migration » qui a eu lieu à Istanbul en novembre 2013[1].

Cette note a pour but de donner quelques repères et éléments qui ont été particulièrement discutés dans les différentes instances de MdM et validés.

Le positionnement politique « Migrant » peut se résumer en 2 axes.

- Un concernant les politiques de santé que nous souhaitons globales et qui peuvent se traduire par la défense **d'un droit universel à la santé et un accès équitable et effectif aux soins,** sur des critères sanitaires et quelque soit le statut administratif de la personne.

- Le second axe fait référence aux **violences institutionnelles et intentionnelles** commises à l'encontre des migrants ; sujet que nous avons relevé comme spécifique au public migrant. Dans ce cadre, nous souhaitons avoir un positionnement fort autour de la promotion des politiques de protection et d'accueil mais aussi de luttes contre les violences commises sur les publics vulnérables dont font partie les migrants.

Parmi les principales discussions et recommandations, retenons que :

- **l'approche sur l'accès aux soins** proposée est opérante car elle est large et correspond à ce qu'une ONG médicale sait faire. En ce sens, nous avons un devoir et une légitimité à aborder le sujet migrant par cette approche globale sur l'accès aux soins/santé. C'est au travers des programmes « migrants » que nous mettrons en évidence les dysfonctionnements. Par ailleurs, il pourrait être intéressant d'aborder la question de la richesse, l'apport, le développement des capacités des migrants… en cela, le migrant pourrait être perçu comme un révélateur (ou verre grossissant !) des dysfonctionnements des systèmes de santé dans les pays et être valorisé comme personne ré interrogeant notre système, nos limites… le migrant pourrait être perçu comme fer de lance de changements de pratiques, d'innovation pouvant concerner le plus grand nombre (tous les publics en difficultés entre autre).

- **l'approche sur les violences intentionnelles commises** à l'encontre des migrants est validée. Il est fortement recommandé de veiller à ne pas victimiser la personne du migrant ; ce qui en soit peut être assez compliqué. Un important travail sur les violences liées au genre ayant déjà été fait à MDM, il serait bon de « capitaliser » et de s'en inspirer, tout en évitant le piège de la « victimisation ». En effet, le travail fait sur les femmes victimes de violences par MdM a sans doute trop mis l'accent sur la femme en tant que victime.

Parmi les autres recommandations, il convient de parler des **violences institutionnelles commises sur la personne, du seul fait qu'il soit migrant.** Ce « statut » ne lui donnant aucune protection, des maltraitances, violence sont générées par les autorités (politiques européennes, violences policières…) et provoquent des situations de « migrance » : errance dans le parcours migratoire très préjudiciable à la personne et à la société. Une des façons d'aborder cette question pourrait être de travailler sur les vulnérabilités que construisent les systèmes en place et pourquoi pas montrer qu'une autre politique est possible.

[1] https://mdm1.sharepoint.com/groupes/groupes-thematiques/migrants/pages/Documents%20Partag%c3%a9s.aspx

En tant qu'ONG, nous ne pouvons pas accepter que des êtres humains se fassent tuer, refouler, violenter, mourir du seul fait qu'ils soient « migrants ». La question de la décriminalisation doit continuer à être travaillée au sein du Copil.

- cette question fait écho à la « **libre circulation », le droit à la mobilité** des personnes qui, s'il était appliqué, changerait de fait les conditions de vie et de « voyage » de ces personnes.
S'il est trop tôt pour que MdM prenne la parole sur le sujet de la « liberté de circulation », il est fortement recommandé de soutenir les partenaires qui mettent la liberté de circulation en avant**. Il convient d'avoir un discours, si ce n'est un positionnement.**
Il est rappelé que les Etats Unis, pays d'accueil pour plusieurs millions de migrants, s'interrogent sur la condition de ces personnes et envisagent des solutions telles que la légalisation[2].

- en matière de partenariat, il est également proposé de **se rapprocher d'économistes de la santé, d'experts** afin d'objectiver par exemple, les coûts et bénéfices générés par l'inclusion des « migrants » dans les systèmes de santé nationaux, et pourquoi pas, les coûts générés par l'exclusion. Pour assoir le plaidoyer, la démonstration doit également pouvoir s'appuyer sur des données objectives et être portée auprès des ministères de la santé et décideurs.

- la question du **périmètre des missions** a été consensuelle. Nous devons poursuivre les missions migrants, notamment ceux qui ont pour cibles les politiques européennes car nous avons l'expertise et un lourd travail est déjà mené par le réseau de MdM (cf. Plaidoyer UE). Les prochains projets qui émergent dans cet axe sont « La mise à l'abri » ou « maison de migrants » à Calais et le projet Serbie. Nous devons aussi porter un intérêt sur les flux migratoires sud/sud qui sont nettement dominants dans le monde d'aujourd'hui. Quelques exemples ont été cités comme la condition des travailleurs migrants au Mexique, mais aussi en Inde (Népalais), aux Philippines, dans les pays du Qatar (Philippins). La question des migrants climatiques n'a pas été abordée bien ce soit un enjeu important.

- enfin, la **question du financement** de ces programmes reste difficile. Il pourrait être utile de présenter des projets sous un angle populationnelle (les femmes représentent 50% des migrants ; 1/10 enfant qui migre a moins de 15 ans) ou thématique (programme de protection).

Au total :

- Approche globale de l'accès aux soins pour un accès UNIVERSEL, EQUITABLE et EFFECTIF, sur des critères médicaux et non administratifs.
- Approche de la question des violences institutionnelles et intentionnelles sous l'angle du droit à la PROTECTION
- Renforcer / Appuyer le niveau EU et ouverture de notre stratégie au niveau international.

Copil Migrant
Août 2014

[22] http://europe-liberte-securite-justice.org/2013/05/12/la-nouvelle-politique-migratoire-americaine-exemple-a-suivre-et-si-limmigration-dans-lue-sarretait-aujourdhui-leurope-face-a-son-inexorable-d/